

Délibération N° 2019-65

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 6 décembre 2019,
sous la présidence de Mme Nathalie DOMPNIER, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L712-3 ;
- Vu** les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés ;
- Vu** l'avis du Conseil académique plénier en date du 2 décembre 2019, uniquement en ce qui concerne les emplois des enseignants-chercheurs ;
- Vu** l'avis du Comité technique en date du 14 novembre 2019 ,

Prend la délibération suivante :

OBJET : Campagne d'emploi 2020 : support d'enseignant.es-chercheur.es, enseignant.es et BIATSS

1/ Supports d'enseignant.es-chercheur.es et enseignant.es

Le Conseil d'administration approuve les supports d'enseignant.es-chercheur.es et enseignant.es au titre de l'année 2020, conformément aux documents joints en annexe.

2/ Supports BIATSS

Le Conseil d'administration approuve les supports BIATSS au titre de l'année 2020, conformément aux documents joints en annexe.

La présente délibération est approuvée à la majorité.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 19

Dont :

Pour : 14

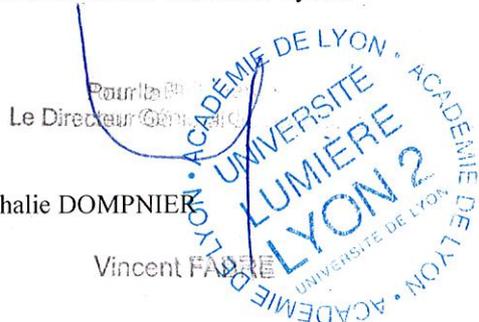
Contre : 2

Abstention : 3

Fait à Lyon, le 9 décembre 2019
La Présidente de l'Université Lyon 2

Nathalie DOMPNIER

Vincent FAVERE



La présente délibération sera publiée au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.